

Décision

Générale

colonial

Décision n° 35-320-1923 Interdictions de séjour.

n° 35-320-1923

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

25 juillet 1923

Numéro JO

n° 320 du 31/07/1923

Date du numéro

31 juillet 1923

TEXTE INTÉGRAL

le séjour de la ville de Djibouti est interdit pendant 5 ans au Né Saïd Abdou, condamné pour vol.